

Preuve et attestation de développement professionnel

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 1 - Explorateur

cadre21



Description:

Dans toutes les cultures, l'apprentissage est associé, à des degrés divers, à une notion de performance, de réussite scolaire. Le fait de rencontrer des difficultés représente un bouleversement autant auprès des enfants qui les vivent, des parents soucieux de la réussite de leur enfant (Fournier et Da Fonseca, 2018), que des enseignants qui devront accompagner ces enfants. Cette formation a comme objectif de permettre d'identifier certains troubles d'apprentissage chez les apprenants, d'offrir un aperçu de ces troubles et de suggérer des pistes d'adaptation et de différenciation pédagogique à l'enseignant pour les accompagner. Les sections du niveau Explorateur présentent les caractéristiques de certaines problématiques et leurs impacts sur les apprentissages. Des informations sur les interventions possibles au quotidien seront abordées au niveau Architecte. Les informations contenues dans cette formation concernent des problématiques complexes et pour lesquelles il n'est pas possible de dresser un portrait exhaustif précis. La présentation proposée par problématique doit aussi tenir compte des possibilités de concomitance, concept qui sera abordé dans cette formation.

:

Badge attribué à : Marie-Hélène Bisson

<https://www.cadre21.org/membres/bissonm-cssrdn-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2025-06-05 14:36:26

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que vous retenir au sujet des troubles d'apprentissage, ou d'un trouble spécifique, abordés dans cette formation ?

De manière globale, selon l'Association canadienne des troubles d'apprentissage (ACTA), les troubles d'apprentissage font référence à un certain nombre de dysfonctionnements liés à l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale. Ils découlent d'atteintes d'un ou de plusieurs processus touchant la perception, la pensée, la mémorisation ou l'apprentissage (ACTA, 2015).

De manière plus spécifique, les processus touchés lors de troubles d'apprentissage sont entre autres :

le traitement phonologique, (Discrimination des sons)

visuo-spatial (Se situer dans l'espace et dans le temps)

et langagier, (Perception et compréhension du langage)

ainsi que la vitesse du traitement de l'information, (Rapidité à traiter l'information)

la mémoire, (Capacité à mémoriser l'information)

l'attention (capacité à traiter la tâche) et

les fonctions exécutives (Habilité nécessaire pour atteindre un but), telles que la planification et la prise de décision (ACTA, 2015).

Les troubles d'apprentissage varient en sévérité et peuvent affecter l'acquisition ou l'utilisation :

du langage oral (volet réceptif ou expressif)

du langage écrit :

de la lecture (identification des mots et compréhension)

de l'écriture (orthographe et production écrite)

des mathématiques (calcul, raisonnement logique et résolution de problèmes). (ACTA, 2015)

Les troubles d'apprentissage se manifestent chez des apprenants ayant une intelligence normale et un environnement adéquat, qui ne présentent pas de problèmes sensoriels, psychiatriques ou d'autres problèmes neurologiques identifiables (Fournier et Da Fonseca, 2018).

Voici les différents troubles d'apprentissages qui ont été abordés:

Troubles spécifiques des apprentissages

Dyslexie / Lecture

Dysorthographe / Écriture

Dyscalculie / Mathématique

Troubles associés

Dysphasie / Trouble développemental du langage

Dysgraphie / Graphomotricité

Dyspraxie / Coordination

Syndrôme dysexécutif / Fonctions exécutives

Définition d'élèves à risque selon Québec:

On entend par « élèves à risque » des apprenants du préscolaire, du primaire et du secondaire qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leur apprentissage ou leur comportement et peuvent être ainsi à risque, notamment au regard de l'échec scolaire ou de leur socialisation, si une intervention rapide n'est pas effectuée (MELS, 2007, p.24).

Question 2 - Comment ces connaissances pourraient vous permettre d'accompagner un de vos apprenants présentant des manifestations de troubles d'apprentissage (avec ou sans diagnostic) ?

Les hypothèses étiologiques neurodéveloppementales liées aux troubles d'apprentissage permettent de penser que chaque zone du cerveau possède plusieurs fonctions et que des atteintes à ces zones ont des conséquences sur ces différentes fonctions, à différents degrés. Dans cette optique, il importe de bien identifier les forces et besoins de chaque apprenant afin de tirer profit des forces et de répondre à ses besoins.

Dans un premier temps, l'évaluation, qui se définit comme un processus qui permet de recueillir, de synthétiser, d'analyser et d'interpréter de l'information, doit servir à la prise de décision et à la planification des interventions (Goupil, 2020).

Le continuum d'intervention proposé se déroule en cinq étapes principales qui contiennent notamment les éléments suivants :

Prévention (Détection / Dépistage / Réévaluations périodiques)
Observation (Cueillette de données)
Évaluations diagnostiques (Évaluations complémentaires)
Évaluation des habiletés et des processus (Plan de rééducation, de traitement et d'intervention)
Interventions adaptées (Mise en place de mesures)

Il est certain que l'enseignant a un rôle crucial à jouer à chacune de ces étapes, mais nous devons nous rappeler qu'afin de nous soutenir, il est important de faire appel aux différents professionnels en milieu scolaire, dont les orthopédagogues. Goupil (2020)
N.B.: Au Québec, ce sont les orthopédagogues qui sont reconnus comme les spécialistes des troubles d'apprentissage. Ils sont les premiers intervenants pouvant identifier les apprenants présentant un trouble d'apprentissage et ils contribuent à l'évaluation des difficultés. Ils ont un rôle majeur à jouer au cours des différentes étapes du continuum évaluations-interventions. Ces derniers contribuent autant au dépistage qu'à l'évaluation et aux interventions auprès des apprenants pouvant présenter des difficultés ou être atteints de trouble d'apprentissage (Goupil, 2020).

Au quotidien :

1- La détection et le dépistage

En premier lieu, la détection fait référence à la sensibilité des enseignants quant aux signes et manifestations de difficultés potentielles. Elle se déroule au quotidien dans l'observation des apprenants en cours d'apprentissage, mais aussi lors d'évaluations plus formelles. L'observation et l'évaluation au quotidien permettent d'ajuster ses interventions pédagogiques, mais aussi de reconnaître les apprenants qui présentent des signes de difficultés qui pourraient être les conséquences de la présence d'un trouble d'apprentissage. Nous devons donc rester vigilants et avoir à l'oeil les élèves qui progressent difficilement dans l'atteinte des attentes académiques.

2- L'évaluation

Les rôles de l'enseignant:

Il est à noter que trois de ces rôles réfèrent à l'évaluation dont : faire les premières observations et interventions, faire des observations ou des évaluations plus approfondies [en cas de difficultés constatées] et collaborer avec les spécialistes impliqués [dans un but d'évaluation de ces difficultés].

3- Le diagnostic

À la suite de l'identification et au dépistage effectué par les orthopédagogues en collaboration avec les enseignants, les apprenants nécessitant une évaluation dans un but de diagnostic doivent être dirigés vers d'autres professionnels qui feront des évaluations plus approfondies.

N.B.: Il est important de souligner qu'en lien avec la Politique de l'adaptation scolaire en vigueur dans les écoles du Québec, il n'est pas nécessaire d'attendre un diagnostic pour intervenir et offrir des services aux apprenants qui présentent des difficultés. D'ailleurs, la loi sur l'instruction publique oblige les centres de services scolaires à adapter leurs services éducatifs aux besoins des apprenants d'après l'évaluation de leurs capacités et besoins.

4- L'évaluation des habiletés et processus déficitaires

L'enseignant doit effectuer régulièrement ces évaluations afin de lui permettre de choisir les interventions spécifiques qui seront faites ainsi que les accommodements ou mesures d'adaptation qui seront mis en place, en classe pour les élèves ciblés. Il est à noter que dans le cadre scolaire, ces évaluations sont faites par les orthopédagogues.

5- Les évaluations complémentaires

Puisque la présence d'un trouble d'apprentissage ne peut être tributaire de l'existence d'une autre problématique dominante qui pourrait être à l'origine des difficultés vécues par l'apprenant, certaines évaluations complémentaires doivent être effectuées avant ou en parallèle d'une évaluation diagnostique. Ces éléments sont notamment :

- un déficit intellectuel ;
- des déficits sensoriels (vision ou audition) ;
- des difficultés d'origine psychiatriques ;
- un manque de stimulation ou un enseignement inefficace ;
- d'autres problématiques partageant les mêmes symptômes ou manifestations.

Dans ce contexte, il importe donc de porter une attention particulière aux signes et manifestations qui pourraient être en lien avec une autre problématique présente en concomitance (simultanément).

Question 3 - Quels seraient les impacts (motivation, engagement, réussite) sur vos apprenants ayant ce type de troubles d'apprentissage ?

L'importance d'intervenir tôt auprès de ces élèves est cruciale afin de préserver leur estime d'eux-mêmes et de leur permettre de vivre des succès scolaires tout comme leurs pairs. Un diagnostic précoce permettra à l'enseignante de mieux répondre aux besoins spécifiques des apprenants. Le soutien émotionnel est aussi un facteur de protection pour les élèves à risque. S'ils sont soutenus et en mesure d'effectuer certaines réussites, cela les motivera davantage à persévérer sur le plan scolaire, se sentant ainsi outillé et compris.